



Club École Entreprise de l'académie de Montpellier

Faciliter, Aider et Réfléchir !

Le conseil d'administration et l'assemblée générale du Club se sont tenus le 30 janvier 2019.

Après bientôt cinq années de fonctionnement nous avons revu les axes stratégiques portés par cette structure innovante de lien entre l'école et l'entreprise.

Ainsi 3 orientations stratégiques ont été décidées par les adhérents du Club:

- ✚ Faciliter les relations Ecole et entreprise et communiquer en réseau
- ✚ Aider au développement des partenariats territoriaux, par filières et sur des thématiques transverses, porter par une action intitulée « PARLONS Ecole et entreprise »
- ✚ Réfléchir sur les questions sociétales (respect, valeurs, non-discrimination, entrepreneuriat)

Une vie associative restructurée

Les commissions et/ou groupe de travail mis en place soutiennent ces orientations et sont donc modifiées :

- ✓ Pour faciliter les relations entre l'école et l'entreprise les adhérents veulent s'appuyer sur le réseau qu'ils constituent. Ainsi un travail sera mené pour communiquer sur les ressources, les actions, des associations, et des organisations professionnelles et consulaires notamment sur la page internet du Club. L'annuaire des adhérents est remis à chaque adhérent (collège, lycée, enseignement supérieur, entreprise, et organismes consulaires). La mallette pédagogique qui présente l'essentiel des actions qui peuvent être menées dans l'académie en lien avec le monde économique sera mise à jour au fil de l'eau.

- ✓ La commission n°1 pilotera l'aide au développement des partenariats territoriaux, par filières et sur des thématiques transverses. Pour cette année elle aura à animer, mettre en place et suivre la mise en place d'un travail collaboratif par CLEE. Ce projet intitulé « Parlons école/entreprise » devra réinterroger les attentes, le rôle et la place des différentes parties prenantes de cette relation.
- ✓ La commission n° 2 réfléchira aux questions sociétales transverses à l'école et à l'entreprise. Valeurs républicaines, égalité homme/femme, regard sur les stéréotypes, présentation des métiers et des filières, définition d'un parcours de l'entrepreneuriat pour les jeunes allant de la découverte de l'entreprise à l'esprit d'entreprendre et à l'entrepreneuriat étudiant organiser chaque année une journée de formation, de rencontres et d'échanges à destination des chefs d'établissement, enseignants, présidents et directeurs de l'enseignement supérieur, et PsyEN autour de l'évolution des métiers et des compétences, avec les entreprises partenaires. Cette commission est animée par Mr Marcel Bultheel Inspecteur de l'orientation.

- ✓ Un Appel à projet est mis en place pour soutenir, humainement, matériellement et/ou financièrement les projets et actions des adhérents.

Le Club organisera cette année....

Parlons école/entreprise par CLEE.

Objet : définition de la stratégie d'action et de développement du club école/entreprise de l'académie de Montpellier.

Co-construction de la relation école entreprises

Objectifs :

- **Elargir l'implication des adhérents du club dans le parcours des élèves.**
- **Dynamiser les relations école/entreprises, par réseaux de lycées, bassin de formation en territoires et par filières,**
- **Attentes, rôle et place des parties prenantes.**
- **Apprentissage**

Un séminaire (date et lieu..)clôturera cette opération par territoires par un recueil des réflexions, propositions de chaque atelier, lequel alimenterait la stratégie de développement de la relation école/entreprise.



Montant des cotisations 2019

- ✚ Personnes physiques : 100 euros
- ✚ Personnes morales :
 - Education nationale :
 - Moins de 500 élèves ou collèges: 50 euros
 - De 500 à 1499 élèves: 100 euros
 - 1500 élèves et plus: 200 euros
 - Enseignement supérieur : 400 euros
- ✚ Entreprises :
 - Moins de 10 salariés 50 euros
 - De 10 à 49 salariés 100 euros
 - De 50 à 299 salariés 500 euros
 - 4 300 salariés et plus 1000 euros
- ✚ Organisations professionnelles / Chambres consulaires : 400 euros
- ✚ Associations : 200 euros
- ✚ Membre bienfaiteur : à partir de 1500 euros



Formulaire d'adhésion 2019

Je souhaite adhérer au Club Ecole Entreprise de l'académie de Montpellier

Etablissement ou raison sociale :

Nom – Prénom du représentant :

Adresse :

Code postal – Ville :

E-mail :

Téléphone (facultatif) :

Montant de la cotisation : € (barème au verso)

Chèque à l'ordre de : Ass. Club École Entreprise académie de Montpellier

Virement IBAN : FR76 1348 5008 0008 0065 3853 336

Document à renvoyer à : Club Ecole Entreprise / Michael Fieschi coordonnateur

Académie de Montpellier/ DAFPIC

31 rue de l'université

Cs39004

34064 Montpellier